

Le quorum étant atteint (15 membres présents), Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h05.
Le procès-verbal de la séance n° 6 du Conseil d'Administration du jeudi 30 juin 2022 est approuvé.

Secrétaire de séance : M. Benjamin DUBOIS, CPE

1. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

1.1. BILAN DE RENTREE

- Bilan orientation et examen**

Monsieur PROVOT présente les résultats au DNB et le bilan des orientations pour les 3^{ème} de l'année 2021-2022.

- Effectifs** : 217 élèves

10 divisions. 2 classes de 3^{ème} 41 élèves : 21 et 20 élèves
3 classes de 4^{ème} 65 élèves : 2 x 21 et 23 élèves
3 classes de 5^{ème} 61 élèves : 2 x 20 et 21 élèves
2 classes de 6^{ème} 50 élèves : 2 x 25 élèves

- Les nouveaux personnels :**

Monsieur DUBOIS, CPE
Monsieur BELLOCHE, chef de cuisine
Madame FESTOC, AESH en poste partagé avec l'école

- Résultats DNB** : 50 élèves (44 général / 6 pro)

Résultats DNB

	Très bien	Bien	Assez bien	admis	refusé	Nb candidats	%
DNB	12	9	7	15	1	44	98
DNB pro			1	4	1	6	83
						examens confondus	96

• **Orientation élèves :**

3ème 2021-2022 sortants	Public		Privé		TOTAL		RAPPEL	
	nb	%	nb	%	nb	%	Rentrée 2021	Rentrée 2020
2 GT	19	38,00	4	8,00	23	46,00	44,78	64,41
2 PRO	15	30,00	6	12,00	21	42,00	44,78	23,73
MFR			2	4,00	2	4,00	5,97	5,08
Apprenti.	4	8,00			4	8,00	2,99	3,39
Doublemt	0	0			0	0	1,49	1,69
Sans solution	0	0			0	0	0	1,69

• **Rappel DGH : 306h**

Monsieur PROVOT présente les modifications apportées à la DGH de juin. Il précise qu'il a modifié la répartition et diminué l'heure d'oral en 3^{ème} en la mettant à 1H quinzaine.

• **IMP**

M. PROVOT présente la répartition des IMP :

➤ Référent école collège	M. TOUPIN	0,25
➤ Accompagnement élèves en difficulté	M. LEMESLE	0,5
	M. BESNARD	0,5
➤ Référent décrochage scolaire	M. BESNARD	0,25
➤ Référent = filles garçons	Mme POIRIER	0,25
➤ Référent devoirs faits	Mme LEVIONNOIS	0,25
➤ Référent culture	M. LE DEM	0,25
➤ Référent école entreprise	M. BESNARD	0,25
➤ RUPN	Mme LETOURNEAU	0,5
	Mme GIRARD	0,5

Délibération n° 1

Votants : 15

Le Conseil d'Administration valide la répartition des moyens et des IMP pour 2022-2023 à l'unanimité.

1.2. PROTOCOLE SANITAIRE

M. le principal présente le protocole sanitaire et l'organisation prévue au collège.

1.3. CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE

M. le principal propose la composition du CVC et les modalités de désignation des membres. Cette instance est force de proposition pour améliorer le cadre de vie.

Composition et modalités de désignation :

Chef d'établissement (de droit)

CPE (de droit)

Représentants des élèves : 2 élèves par niveau minimum sur la base du volontariat, mixité dans la mesure du possible

Représentants des parents : 2 parents volontaires

Représentants des personnels : 2 personnels (dont au moins un enseignant) volontaires

Délibération n° 2

Votants : 15

Le Conseil d'Administration valide les modalités de désignation des membres du CVC à l'unanimité.

Madame GAULTIER quitte le CA à 18h37.

2. GESTION FINANCIERE

2.1. CONTRAT ET CONVENTION

Mme la gestionnaire informe les membres du Conseil d'une nouvelle convention entre les familles et le Conseil départemental pour la mise à disposition à durée indéterminée de matériel informatique. Il s'agit pour le Conseil départemental de donner leurs ordinateurs fixes devenus obsolètes pour leur réseau aux élèves dépourvus d'ordinateurs. Le collège Victor Hugo dispose donc cette année de 5 postes qui seront prochainement distribués aux élèves. Les critères d'attribution seront définis par la direction en fonction du recensement des besoins effectué par les professeurs auprès des élèves à la rentrée.

2.2. MODIFICATION DU BUDGET

Mme la gestionnaire informe que le Conseil départemental a voté lundi 26 septembre l'attribution d'une dotation exceptionnelle dans un contexte d'inflation pour les établissements scolaires. Pour le collège Victor Hugo le montant alloué sera de 11 987,73 €. Cette somme revient pour le paiement des dépenses liées à l'inflation. Pour rappel nous avons débloqué en juillet 14 000 € sur les réserves pour abonder les services SG et SRH pour faire face à l'augmentation du tarif de l'énergie (dont 8000 € sur le SG). Mme la gestionnaire rappelle que le budget 2022 impliquait déjà un prélèvement sur les réserves de l'établissement de 7 155,16 €. Cette dotation exceptionnelle pourrait donc permettre au service général 2022, selon les estimations actuelles, d'approcher de l'équilibre.

Toutefois, au regard de l'augmentation du coût des denrées, Mme la gestionnaire exprime aux membres du Conseil d'administration son inquiétude pour le résultat du budget du service de restauration. En effet d'après les estimations actuelles, le budget de ce service risque d'être déséquilibré et les lignes budgétaires ouvertes très insuffisantes. Aussi Mme la gestionnaire demande aux membres du Conseil de bien vouloir autoriser un prélèvement sur fonds de roulement de 15 000 € pour permettre de rétablir l'équilibre sur le budget SRH (DBM n° 5). Mme la gestionnaire précise que le collège va faire son possible pour maintenir la qualité des repas et des approvisionnements, mais qu'une attention particulière sera portée au coût par assiette jusqu'à la fin d'année.

Délibération n° 3

Votants : 14

Le Conseil d'Administration approuve la DBM n° 5 à l'unanimité.

2.3. PROJETS

Monsieur le Principal présente le projet d'établissement en cours ; il détaille ensuite les différentes actions et manifestations prévues pour cette nouvelle année scolaire, ainsi que les projets de voyages et séjours. Il demande au CA de l'autoriser à confirmer la réservation du « séjour voile ».

Séance n° 1 du 29 septembre 2022

Madame LIBERT quitte le conseil à 19h35.

Délibération n° 4

Votants : 13

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à organiser, à réserver auprès des organismes de transport et d'hébergement le « séjour voile » à l'unanimité.

Suite à des échanges, le voyage à Paris initialement prévu pour le niveau 3^{ème} pourrait être envisagé pour les élèves de 4^{ème}. M. le Principal précise qu'il consultera les équipes concernées pour avis.

Madame LETISSIER quitte le conseil à 19h44.

M. Provot propose ensuite des objectifs qui seront les « fils conducteurs » de l'année :

- Ouverture d'une classe orchestre : il détaille le partenariat en place avec le conservatoire.
- E3D : le collège étant nouvellement labellisé, il souhaite accompagner les écoles pour une labélisation « territoire ».
- Amélioration de l'accompagnement des élèves

Il aborde enfin les points importants :

- La lutte contre le harcèlement
- La RGPD, le document unique

Monsieur le Principal clôt la séance à 20h00.

Le Principal,




Le Secrétaire,


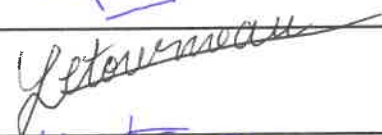
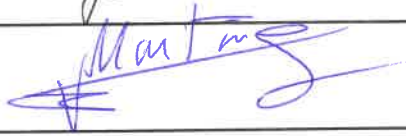
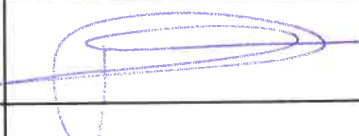
B. DUBOIS



Conseil d'Administration du jeudi 29 septembre 2022

NOM	QUALITE	EMARGEMENT
PROVOT Emmanuel ✕	Principal	
CORNU Noémie ✕	Gestionnaire	
DUBOIS Benjamin ✕	CPE	
D'ARGENTRE Magali	Conseillère Départementale	Excusée
DUJARRIER Gérard	Conseiller Départemental	
SOULARD Soizick	Représ municipalité	
ECHARDOUR Muriel	Personnalité qualifiée	excusée
RAILLARD Jean	Personnalité qualifiée	
BARBE Isabelle	Parent d'élève	excusée
GERARD Sabrina BEDA Céline	Parent d'élève	
LAMBERT Grégory	Parent d'élève	excusé
LE GRAND Yann ✕	Parent d'élève	
LIBERT Sonia ✕	Parent d'élève	
GAULTIER-JOURDAIN Valérie	Infirmière	
FLOCARD Guillaume ✕	Professeur	
LETISSIER Isabelle GIRARD Muriel ✕	Professeure	

Conseil d'Administration du jeudi 29 septembre 2022

TOURIN Denis LE BOURHIS Michel	Professeur	
LETOURNEAU Lisa ✕	Professeure	
MARTINEZ Vincent ✕	Professeur	
POULARD Xavier ✕	Professeur	
GESLIN Lucas	Elève de 3ème	Excusé